

MARSEILLE 28-29 juin 2018

DIOGENE

Équipe mobile santé mentale/précarité

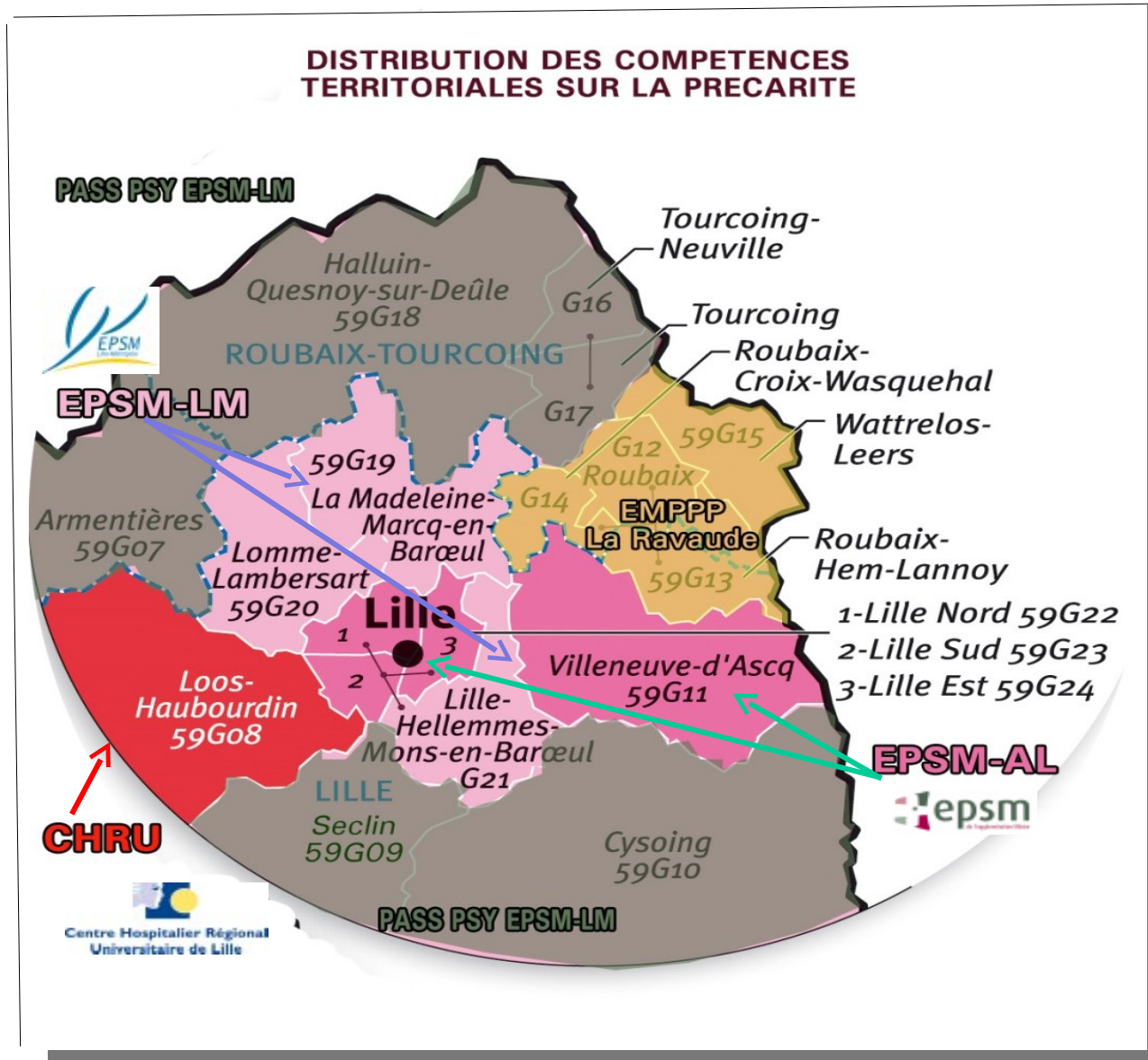
Lille

Annouh N., Antoine T., Billois C.,
Catteau S., Delbaere S., Delecluse JP,
Dendievel B., Dis A., Djeddi H., Deom M.,
Kluziak T., Morchipont J., Robin L.,

Massimo MARSILI
Responsable médical EMPP Diogène

EQUIPES MOBILES : QUELS ACCORDAGES ?

MARSEILLE 28-29 juin 2018



MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

- **Démarre** en 1998
- **Mutualise** les professionnels de trois établissements
- **Intervient** sur la partie centrale de l'agglomération lilloise
- Est en **lien opérationnel** avec les dispositifs sociaux et médico-sociaux de la ville (CMAO en premier)
- **S'occupe** des personnes en condition de précarité avec troubles psychiques

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

- A pour **but institutionnel**
 - **L'accroche et l'évaluation** des besoins des sujets en condition de précarité
 - **l'accompagnement** vers les soins en santé mentale
 - **L'accès aux soins** pour les personnes précaires qui :
 - Ne sont **pas en demande** de soins
 - N'ont **pas le droit** d'y accéder

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

Le public desservi est composé par :

- Personnes **sans domicile fixe** (*SDF*)
- Personnes en **condition d'itinérance** (*gens du voyage, Rom, personnes en voyage pathologique*)
- **Migrants**
- Personnes **demandeuses d'asile** en France

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

L'orientation en psychiatrie est faite :

- Sur les **huit secteurs** de psychiatrie concernés
- Suivant des **critères de répartition** par date de naissance

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

Le personnel est composé par :

- 9 IDE, (*chacun à mi-temps sur un des secteurs desservis par le dispositif*)
- 1 IDE (*à temps plein sur le dispositif*)
- 2 psychologues (*pour un ETP de 90%*)
- 1 secrétaire médicale (*à 80%*)
- 1 psychiatre à mi-temps

Pour un total de 7,7 ETP

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

Le travail de l'équipe Diogène se déploie sur **trois** niveaux :

- le **niveau direct**, qui concerne l'approche des **sujets en condition de précarité** et l'accompagnement vers les services de « droit commun » ;
- le **niveau indirect** de **sensibilisation des structures de soins psychiatriques** afin de garantir une prise en charge adaptée des personnes en condition de précarité et une continuité des soins qui puisse prévenir et réduire les retours en arrière ;
- le **niveau partenaire** qui se concrétise dans le partage quotidien des projets d'accompagnement vers les soins avec le **réseau d'institutions, d'associations et de dispositifs sociaux, médico-sociaux et médicaux**, qui partage les buts institutionnels de lutte contre l'exclusion sociale et contre la stigmatisation des sujets exclus.

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

En synthèse, les **fonctions** du dispositif Diogène sont :

- D'accroche et d'accompagnement vers les soins ;
- De lien et de stimulation des services de santé mentale ;
- De réduction du clivage existant entre le médical et le social ;
- D'amélioration des compétences et des connaissances psychosociales des nos partenaires ;
- De facilitation du travail en réseau et d'intermédiation entre les différents partenaires (par formation, culture et finalités).

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

La **méthodologie** de travail est fondée sur :

- La **mobilité/flexibilité** (toute l'équipe est mobile et s'adapte aux exigences des usagers et en fonction des objectifs à atteindre) ;
- La valeur de l'**accompagnement** vers les soins (accroche et établissement de liens de confiance face à des situations très complexes) ;
- Le rôle du **partenariat** qui permet d'aborder (et parfois résoudre) des situations qu'une équipe isolée n'arriverait jamais à aborder.

Diogène : Caractéristique essentielle : la complexité

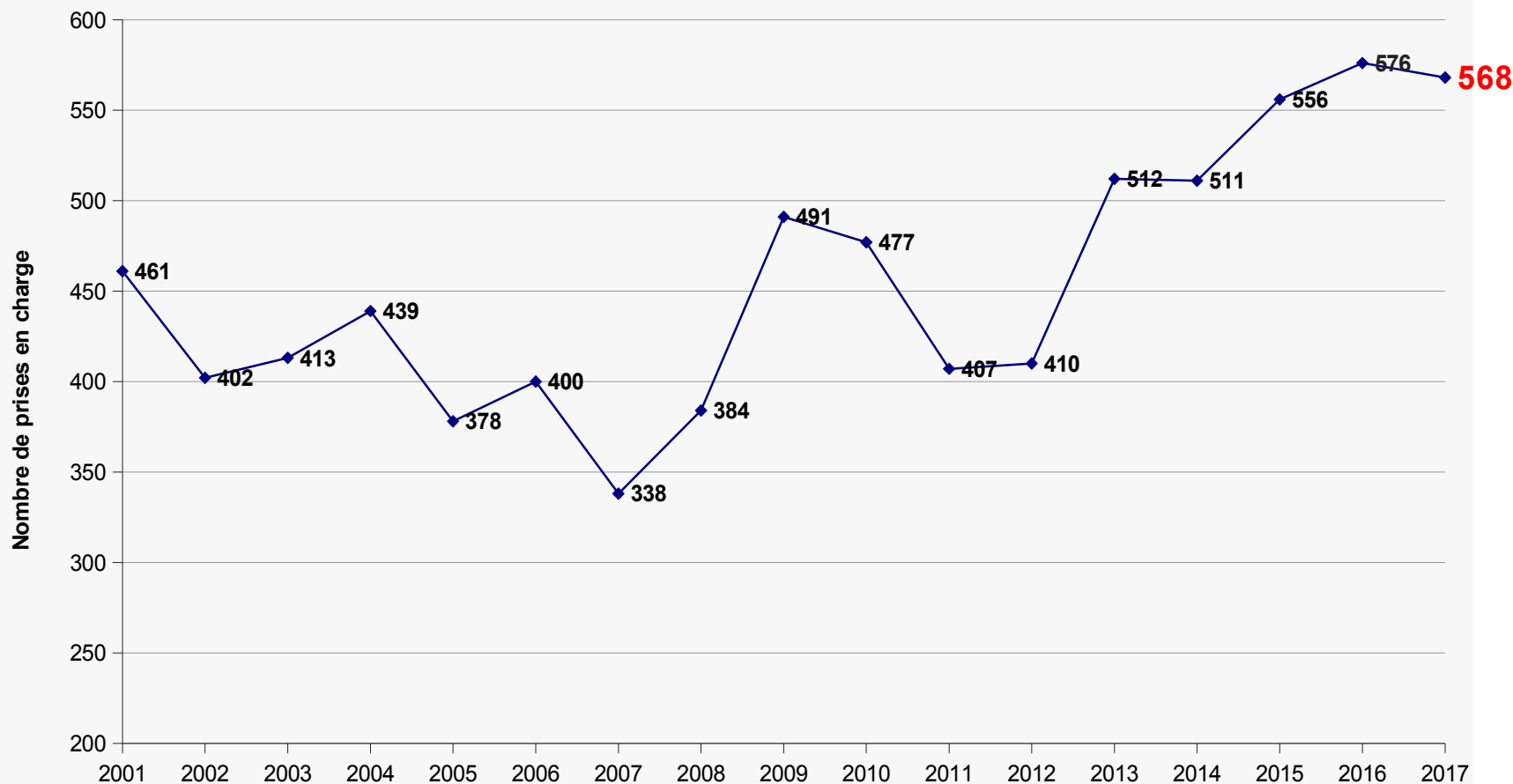
	PROBLEME	CONSEQUENCE
1	Problèmes de capacité de communication	<i>nécessité d'un interprète</i>
2	Problèmes de volonté de communication	<i>réitération multiple des tentatives d'accroche</i>
3	Manque de confiance	<i>instabilité de l'adhésion au programme de soin proposé</i>
4	Condition psychotique (<i>déni pathologie</i>)	<i>obligation à « forcer » la situation contre le gré du sujet</i>
5	Condition de précarité de vie, fluctuante	<i>discontinuité et incohérence du suivi et difficulté à coordonner les multiples interventions</i>
6	Parcours de vie (<i>histoires personnelles</i>)	<i>impact émotionnel sur les intervenants</i>
7	Problèmes somatiques	<i>lien constant avec les services médicaux et les généralistes</i>
8	Problèmes d'addiction sévères	<i>coordination avec les services d'addictologie</i>
9	Problèmes judiciaires (incarcération)	<i>fréquence de rupture du suivi et nécessité d'établir un lien avec la psychiatrie en milieu pénitentiaire</i>
10	Cultures différentes	<i>solutions proposées parfois incohérentes par rapport à la culture des usagers</i>

MARSEILLE 28-29 juin 2018

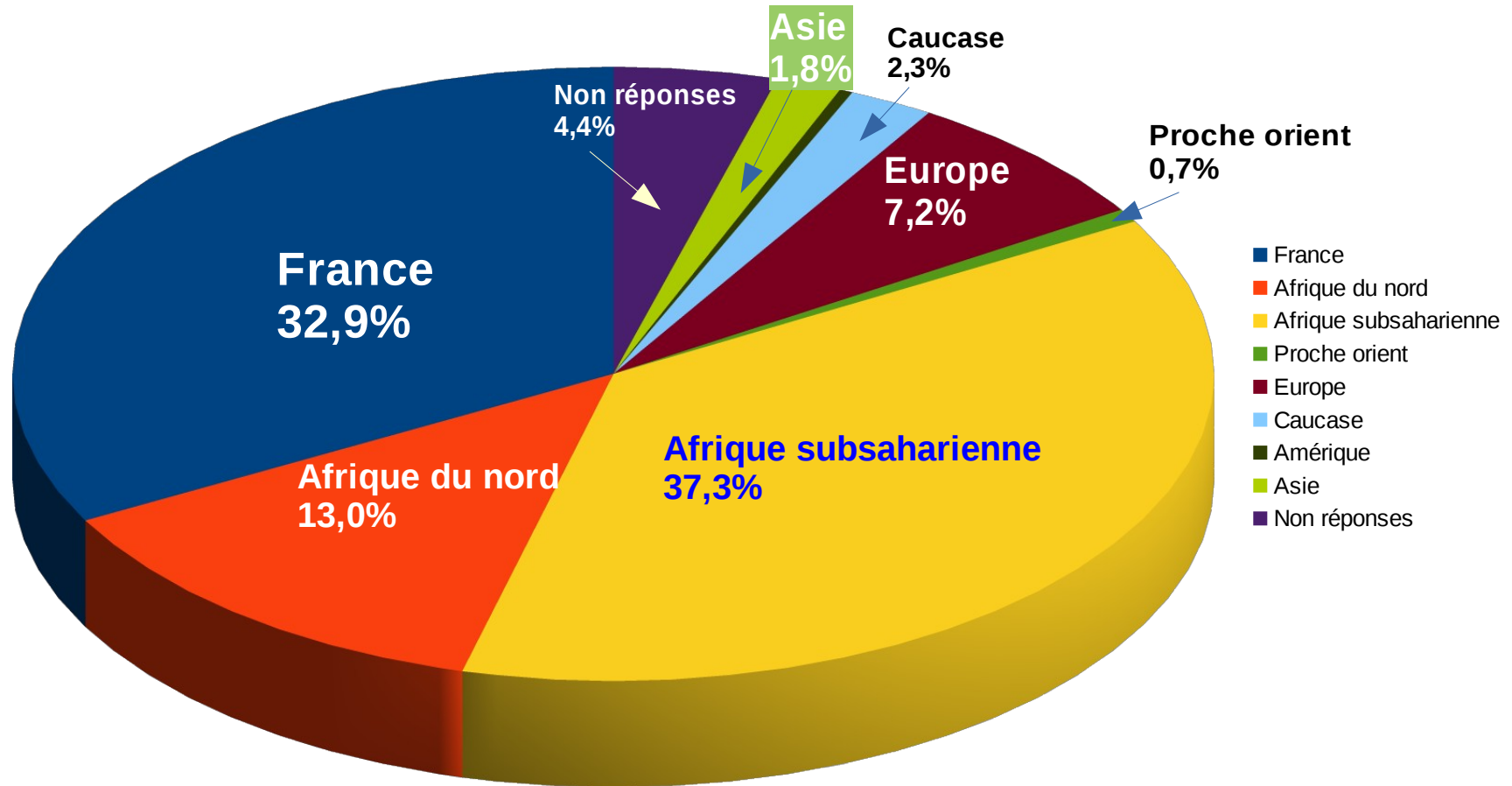
Diogène :

LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

2017



Pays d'origine



MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

Philosophie :

- Centralité de la personne et de ses besoins ;
- Fin de la vision centrée sur l'hospitalisation (*les lits ne sont plus le cœur du système*) ;
- Responsabilité territoriale ;
- Évolution de la psychiatrie vers la santé mentale ;
- Santé mentale, affaire de tous !

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

Points critiques :

- Complexité de la coordination du réseau
- Accordage variable avec les secteurs de psychiatrie
- Continuité du suivi et listes d'attente pour l'accès aux CMP
- Logements : repérage et maintien

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Les réseaux médicaux

- L'équipe Mobile Santé Mentale et Précarité « Diogène » (1998) (G08-G11-G19-G20-G21-G22-G23-G24)
- L'EM3P « La Ravaude » (G12-G13-G14-G15)
- La PASS Psy Lille-Métropole (G07-G09-G10-G16-G17-G18)
- Les services d'addictologie (intersectoriel - EHLSA - ANPAA - CSAPA - CAARUD)
- Les services de psychiatrie pénitentiaire (intersectoriel) (SMPR - SPIP)
- L'équipe de pédopsychiatrie (IO4)
- L'Association « Médecins Solidarité Lille »

Les réseaux sociaux et médico-sociaux

- La Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation - SAMU social
- L'Association ABEJ Solidarité
- La Fondation « Armée du Salut »
- L'Association « EOLE - Vent debout contre la précarité »
- L'Association « La Sauvegarde du Nord et Dispositif AREAS Gens du Voyage »
- Le Réseau Santé-Solidarité Lille-Métropole
- Les Appartements de Coordination Thérapeutique « Un Chez Soi d'Abord »
- La Communauté Emmaüs

La typologie des structures et des lieux d'intervention

- Les maraudes à la rue
- Les accueils de jour/nuit
- Les hébergements d'urgence
- L'hébergement d'urgence pour usagers de drogues actifs
- Les associations spécifiques pour l'insertion par le logement
- Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile
- Les Centres d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)
- Les foyers de jeunes travailleurs (FJT -MAJT)
- La Mission Locale
- Les Résidences Sociales
- Le Centre Maternel Mère-Enfants
- Les Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)
- Les Lits Halte-Soin-Santé (LHSS)

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Diogène :

Points forts:

- Ampleur et qualité du réseau partenaire, associatif et institutionnel
- Flexibilité organisationnelle
- Valorisation du rôle thérapeutique du « social »
- Volonté/capacité (et nécessité) d'innovation

MARSEILLE 28-29 juin 2018

L'ensemble de mobilité, accompagnement et travail en partenariat donnent à notre œuvre une plus-value unique : celle produite par la remise en jeu des personnes.

La seule action qui permet de développer et de multiplier le capital humain et social de l'ensemble de la communauté, en redonnant valeur à tous ceux mis à l'écart et qui vivent dans l'échec.

MARSEILLE 28-29 juin 2018

Tout questionnement autour de l'accordage des équipes mobiles (de tout type) avec l'ensemble du système de soins en santé mentale concerne la **cohérence des pratiques**.

Le problème est : **comment accorder**
une **pratique mobile et flexible** par excellence,
avec

les rigidités du système de soin
encore trop centré sur les lits d'hospitalisation ?

MARSEILLE 28-29 juin 2018

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Équipe Mobile Santé Mentale et Précarité
Site de l'EPSM de l'Agglomération Lilloise
59871 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE Cedex
Tél : 03.59.09.04.28
Fax : 03.59.09.04.29
Mail : diogene@epsm-lm.fr

